

Cadres du Témoignage historique et médiatique, Frontières disciplinaires

Frameworks of the historical and media Testimony, disciplinary Boundaries

Jacques Walter



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7437>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7437

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2003

Pagination : 11-30

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Jacques Walter, « Cadres du Témoignage historique et médiatique, Frontières disciplinaires », *Questions de communication* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 01 juillet 2003, consulté le 06 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7437> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7437

JACQUES WALTER

Centre de recherche sur les médias

Université de Metz

walter@zeus.univ-metz.fr

CADRES DU TÉMOIGNAGE HISTORIQUE ET MÉDIATIQUE, FRONTIÈRES DISCIPLINAIRES

Résumé. — Partant du constat de la forte présence des témoignages historiques dans les médias – en l'espèce ceux relatifs à la shoah – et de la nécessité de dépasser les frontières disciplinaires pour en comprendre l'émergence et les enjeux, le propos consiste à explorer heuristiquement les possibles relations entre des théorisations du cadre et un emboîtement de trois niveaux de cadrage. Mettant en évidence des phénomènes de coupures et de coutures entre des démarches scientifiques, l'auteur examine le macro-niveau des facteurs historiques comme explication de la montée des témoignages, le méso-niveau des polémiques entre experts comme cristallisation des enjeux testimoniaux, le micro-niveau des dispositifs médiatiques comme lieu de façonnage des témoignages. L'ensemble vise à esquisser un programme de recherche, intégrant plusieurs courants disciplinaires, sur le cadre comme opérateur de fabrication et d'analyse des témoignages.

Mots clés. — Cadres, témoignage historique, médias, frontières disciplinaires, épistémologie, shoah.

C'est un lieu commun de constater que le témoignage est omniprésent dans l'univers médiatique ou dans l'espace public, sans que ses enjeux soient clairement identifiés en termes sociaux et politiques (François, Neveu, 1999), quand même dispose-t-on du beau travail sociologique de Renaud Dulong (1998) sur les « conditions sociales de l'attestation personnelle », qui définit – sous une forme ramassée – le témoignage oculaire comme « un récit autobiographiquement certifié d'un événement passé, que ce récit soit effectué dans des circonstances informelles ou formelles » (*ibid.* : 43), sans que, pour autant, la dimension médiatique soit abordée frontalement, alors qu'elle assure une forte visibilité dans l'espace public¹. Ceci explique peut-être un accueil assez faible dans le champ des études en communication. Par ailleurs, des historiens de métier se sont penchés sur la fortune de la production testimoniale dans le rapport qu'une société entretient avec son passé, récent en particulier (e.g. Bédarida, 2001, Wiewiorka, 1998). Ainsi, François Bédarida (2001 : 158 et sq.) – historien du temps présent – distingue-t-il trois types de témoins référant à des situations différenciées, sur un plan empirique, juridique et philosophique. Par ailleurs, il met au jour un triple constat, dont le lecteur retrouvera la trace dans ce texte : le témoignage prend place dans un réseau de discours (ce qui amène à accorder de l'importance aux jeux de langage), le témoin devient un « témoignant » (ce qui met l'accent sur la temporalité) et, enfin, le témoin veut unifier les faits et le sens (ce qui interroge le rapport à la vérité).

Sur un plan plus factuel, le mouvement de testimonialisation est particulièrement observable à propos de l'un des événements du XX^e siècle, considéré comme majeur par la rupture qu'il aurait introduit dans l'Histoire, soit la shoah, pour reprendre le terme qui s'est imposé en France. Ce mouvement a donné lieu à une abondante littérature, à l'alimentation de laquelle j'ai participé à un petit échelon (Walter ; Fleury-Vilatte, Walter ; Pedon, Walter). On admettra qu'un tel lieu commun sur le témoignage peut être considéré comme vrai, mais qu'il ne dispense pas d'une interrogation plus poussée sur les positionnements scientifiques à son égard. Posé de la sorte, le propos semble incongru tant, comme on commence à s'en rendre compte, les champs disciplinaires concernés, les modes d'approches épistémologiques, théoriques et méthodologiques sont diversifiés, si ce n'est parfois rivaux (histoire, sociologie, sciences de l'information et de la communication, philosophie, droit...), tant les pratiques testimoniales et les travaux afférents ont évolué en une soixantaine d'années (qualités des témoins, supports utilisés, réception par le public...), tant aussi l'ensemble peut différer d'une zone à une autre (les pays occupés par l'Allemagne nazie, les États-Unis, Israël...). De *facto*, la question des frontières surgit. Certes, on peut dénoncer l'usage métaphorique de cette notion dans les sciences sociales. On peut aussi la prendre au sérieux quitte, dans une certaine mesure, à assumer comme le propose le sociologue Richard Brown (1989 : 11) qu'« une vision esthétique du mode de connaissance sociologique – une poétique pour la sociologie – peut contribuer à surmonter les

¹ Une première version de ce texte a été présentée au 23^e Congrès mondial AIECS/IAMCR/AIERI, « Communication interculturelle », Barcelone, 21-26 juil. 2002.

contradictions méthodologiques des sciences sociales contemporaines et par là même des pratiques de leurs chercheurs ». Cependant, ce n'est pas l'acception territoriale ordinaire qui guidera la conceptualisation dans les pages qui suivent, mais ce que l'on peut inférer du transfert de réflexions, émanant de géographes (*Sciences de la société*, 1996), à l'appréhension des activités mémorielles d'acteurs sociaux (Meyer, Walter, 2002). C'est alors moins la question du tracé de la frontière qui importe que celle de son franchissement effectif ou potentiel. À ces travaux, on empruntera donc la distinction entre le cas où la frontière est un obstacle, en raison des contraintes élevées par les parties en présence, et celui où elle est un lieu de contact, en raison de la relative faiblesse des barrières ou du contrôle. Dans le premier cas, on n'a de cesse de renforcer les moyens visant à limiter ou empêcher les relations entre diverses entités. Dans le second, loin de devoir séparer, la frontière peut fonctionner comme un espace privilégié d'échanges. En quelque sorte, pour reprendre une image souvent utilisée, la frontière joue un rôle de commutateur (coupure/couture) dans la gestion d'interactions. Ce phénomène peut s'appliquer aux conceptions et politiques mémorielles ou testimoniales, ainsi qu'aux positionnements de communautés académiques de chercheurs entre elles ou de celles-ci à l'égard des témoignages. Il est clair que, par exemple, la coupure est, ou a été, affirmée et revendiquée entre récit testimonial et travail historique, ou encore que l'usage du témoignage peut servir à légitimer des coupures entre des modèles explicatifs – foncièrement antagonistes – d'un événement tel le judéocide. Toutefois, la couture « scientifique » est peut-être une posture qui gagne en crédit parce qu'elle procure des profits de connaissance. On en trouve ainsi l'illustration dans des débats sur l'engagement du chercheur dans la production mémorielle (Thanassekos, 2002) ou dans des théorisations relatives aux génocides et aux témoignages, essayant de dépasser les cloisonnements des systèmes de pensée disciplinaires. Pour ma part, je me situe dans ce courant, finement analysé et défendu par Catherine Coquio (1999). Au fond, schématiquement, pour filer la métaphore, l'impératif de couture résulte de plusieurs facteurs parmi lesquels l'impossibilité de scinder ce qu'elle appelle la réception interne et la réception externe, car « pour qui cherche à penser l'événement génocidaire, aucune extériorité n'est réellement possible. C'est pourquoi aussi la réception externe ne peut rien sans le témoignage, par quoi tout commence et auquel il faut revenir, pour saisir le sens *humain* résistant à la destruction, mais aussi déchiffrer le crime dont les preuves sont effacées » (*op. cit.* : 30). Sur un versant disciplinaire, elle démontre que « l'exigence transdisciplinaire [est] inhérente à la réflexion sur les crimes contre l'humanité, et à la manière de faire face à leur actualité », tout en pointant les limites de l'entreprise, puisque « la transdisciplinarité s'arrête à un vœu pieux dès qu'il s'agit d'articuler réception "interne" et réception "externe", témoignage "subjectif" et savoir "objectif" : la méthodologie baisse les bras là où les problèmes qu'elle pose sont les plus difficiles, cruciaux, nécessitant une relève philosophique singulière » (*ibid.*). La tâche est donc immense et ne peut être accomplie que par un travail en réseau de longue haleine. D'où l'objectif forcément restreint du présent texte, de surcroît situé hors du champ philosophique.

L'article s'inscrit, à l'instar de celui de Suzanne de Cheveigné dans cette livraison de *Questions de communication*, dans une perspective auto-réflexive. Elle est conduite par un fil rouge : à partir de l'analyse de témoignages sur différents supports médiatiques (documents audiovisuels, photographies, presse écrite...), il s'agit de faire le point sur les moyens utilisés pour comprendre les conditions d'émergence de témoignages relatifs au génocide dans la sphère publique et leur fonctionnement dans l'économie mémorielle de l'événement, en mettant en évidence le caractère transfrontalier impliqué par cette ambition, que ce soit entre les savoirs profanes et ceux réputés savants ou entre des options disciplinaires.

Pour ce faire, je mettrai en résonance mon outillage théorique avec le concept de cadre. Plusieurs raisons m'y poussent. Elles partent d'un constat et d'une difficulté : quand on travaille sur le témoignage et la mémoire, on sait qu'on a notamment à articuler une dimension collective et une dimension individuelle ; penser la tension entre les deux nécessite des choix d'équipements intellectuels. En la matière, on peut s'appuyer sur des traditions pouvant être représentées par l'ouvrage de Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), ou sur celui d'Erving Goffman *Les cadres de l'expérience* (1991), qui ne seront toutefois pas frontalement discutés ici. Présentes en arrière-plan, il se trouve que j'ai recouru à d'autres ressources puisées principalement dans l'histoire de la Shoah, la sociologie de l'expertise, la socio-sémiotique. Le point commun de ces emprunts, ayant servi à élaborer progressivement un montage théorique, réside en une attention – plus ou moins marquée – aux cadres de l'action. C'est là que se noue l'un des problèmes que cet article entend traiter.

En l'espèce, le postulat majeur est que l'émergence des témoignages dans les médias a partie liée avec une mobilisation d'acteurs individuels et collectifs d'origine hétérogène (survivants, historiens, journalistes, associations, médias...). Or, on ne dispose pas d'une théorisation de ce processus, intégrant pleinement la dimension médiatique. En découle un intérêt pour le renouveau des études nord-américaines et françaises des formes de l'action collective à dimension protestataire, qui mettent la question du cadre et des arènes publiques au cœur de l'analyse des mouvements sociaux (e.g. François, Neveu, 1999 ; Cefaï, Trom, 2001). Mon propos consiste alors à explorer les possibles relations entre ces théorisations et un emboîtement de trois niveaux de cadrage (eux-mêmes subdivisibles) que j'ai distingués à larges traits : le macro-niveau des facteurs historiques comme explication de la montée des témoignages, le méso-niveau des polémiques entre experts comme cristallisation des enjeux testimoniaux, le micro-niveau des dispositifs médiatiques comme lieu de façonnage des témoignages. L'ensemble visant à esquisser un programme de recherche, intégrant plusieurs courants disciplinaires, sur le cadrage comme opérateur de fabrication et d'analyse du témoignage.

Cadrage à grande portée : l'histoire de l'événement, l'histoire des médias, l'histoire dans les médias

La perspective de recherche que j'ai adoptée s'est toujours voulue non déterministe et propice à la mise en évidence d'interactions entre plusieurs catégories de phénomènes. Pour autant, je ne me suis pas arrimé systématiquement aux courants sociologiques rassemblés sous le pavillon interactionniste, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'attention à l'interaction. En effet, je me suis placé, pour partie, dans une tradition socio-historienne (dont les bases ont été posées par Lucien Febvre et Marc Bloch et dont, aujourd'hui, Marc Ferro, Roger Chartier ou Gérard Noiriel sont des représentants emblématiques) qui fournit un outillage permettant de comprendre un aspect de la dynamique testimoniale s'étendant sur une soixantaine d'années. Au demeurant, on voit à quel point la prudence s'impose face au discours sur la supposée nouveauté des témoignages.

Ce positionnement débouche sur trois types de cadrages à articuler, particulièrement en raison de la porosité des frontières entre les mondes des témoins ou des agents médiatiques et ceux des historiens qui sont en contact avec eux, les prennent comme objet d'étude ou s'intéressent à l'histoire des médias. L'un permet de mettre l'accent sur le rôle de la mémoire de l'événement (cadrage de la temporalité mémorielle), l'autre montre que l'on ne peut se passer d'une histoire des médias (cadrage de la temporalité médiatique), le dernier – centré sur l'historiographie – aide à clarifier l'interrelation entre les précédents (cadrage de la temporalité historique).

Cadrage de la temporalité mémorielle et sociale

Travaillant sur la production testimoniale au sujet de la shoah, il est logique de prendre en compte son histoire, parce qu'elle est la matière première du discours des témoins, mais aussi parce que celle-ci est un matériau pour les historiens. Toutefois, chacun sait que cet usage est problématique : l'historiographie contemporaine est sensible à la tension qui s'est créée entre le geste testimonial et le geste historien, thématisée par le débat sur la place de la mémoire dans une société (e.g. devoir de mémoire – Lalieu, 2001 ; travail de mémoire – Ricœur, 2000 ; devoir d'intelligence – Rioux, 2002...). On a donc affaire à un processus complexe du fait que l'un et l'autre geste participent à la construction du passé et à celle de l'identité de groupes sociaux (d'une nation à des entités plus restreintes, comme celle de la communauté juive – Cohen, 2000 – ou des survivants des camps – Pollak, Heinich, 1986). Quelques spécialistes (historiens ou sociologues) – qui ne sont pas forcément d'accord entre eux – se sont emparés de cette question et fournissent des éléments utiles à la compréhension de ce que j'appelle les régimes d'apparition, mémoriels et testimoniaux, de la shoah dans la sphère publique.

Pour ma part, je me suis souvent appuyé sur les travaux d'Annette Wieviorka (Weill, Wieviorka, 1994 ; Wieviorka, 1998) qui proposent les éléments d'une

périodisation fondée sur plusieurs facteurs (formes de mémoire, données politiques et idéologiques, horizons d'attente...). Ainsi, peut-on repérer une première période qui court de la fin de la Seconde Guerre mondiale au procès Eichmann en 1961, période durant laquelle une part prépondérante des témoignages (difficile à quantifier) est couchée par écrit, tant l'écoute des récits est difficile. Puis, le procès libère une parole testimoniale, hors du cercle des amicales de déportés ou des familles, qui stimule une identification aux victimes davantage qu'aux combattants des ghettos ou de la Résistance. Enfin, l'investissement des survivants dans la prise de parole publique est renforcé à l'occasion de certains événements tels la Guerre des Six-Jours (1967), la recrudescence agressive des thèses négationnistes (1978), la tenue de procès en France (Barbie en 1987, Touvier en 1994, Papon en 1997-1998), l'indemnisation des biens spoliés (mission Mattéoli en 1999). En outre, ont vu jour des entreprises de collecte de témoignages, motivées par la disparition inéluctable de ceux qui ont survécu au judéocide.

Mes études portent sur cette dernière période, qualifiée par Annette Wieviorka d'« ère du témoin ». Ici, il faut pointer deux caractéristiques qui sont importantes dans la problématique du cadre. D'une part, ces prises de parole sont assez souvent la résultante de l'action de milieux de mémoire institutionnels (e.g. l'association Fils et filles de déportés juifs de France, Les archives de l'histoire audiovisuelle des survivants de la shoah, la Fondation Auschwitz, Témoignages pour mémoire...), ce qui amène souvent une approche en termes de groupes d'intérêt avec une focale stratégique sur laquelle je reviendrai. D'autre part, la multiplication des témoignages médiatisés va de paire avec une tendance à la personnalisation du rapport à l'événement, ce qui amène une approche sur la base de l'histoire des médias, qui, bien entendu, n'est pas exclusive d'autres.

Cadrement de la temporalité médiatique et médiatique

Pour traiter cette question, je prendrai le cas de la programmation d'émissions télévisuelles comportant des témoignages de survivants (Walter, 1999b). Sur ce plan, dans le champ des études audiovisuelles, deux options sont possibles et présentent, chacune, des limites.

Premièrement, il est tentant de voir dans ce mouvement un avatar de ce que l'on nomme parfois la néo-télévision (Casetti, Odin, 1990). Selon cette approche, la forte présence de témoins, sur tout type de sujet, serait le propre de la télévision de ces dernières années. Avec des nuances, les travaux de Dominique Mehl (1996) sur la télévision de l'intimité ou de Sébastien Rouquette (2001) sur les palabres télévisuelles, vont en ce sens. Dans cette logique, les survivants témoigneraient surtout d'eux-mêmes. Or, si les émissions de plateaux prolifèrent et que des survivants y interviennent, ce n'est pas nécessairement pour manifester leur propre souffrance, mais aussi pour expliquer ce qui est advenu à autrui. L'analyse menée à partir de la notion de néo-télévision n'est donc pas pleinement satisfaisante.

La seconde option consiste à considérer la place de l'histoire à la télévision, présente dès les origines de celle-ci, sachant que cette place était faible. Entre

1953 et 1978, 358 émissions ont été dédiées à la Seconde Guerre mondiale, soit 11 % des émissions à caractère historique ; entre 1953 et 1976, six émissions auraient eu pour thème central le judéocide (Veyrat-Masson, 1990). Si le silence sur ce dernier jusqu'aux années soixante s'explique notamment par les raisons évoquées *supra*, il faut ajouter que les responsables de l'époque avaient, de toutes les façons, une propension à considérer la télévision, contrôlée par l'État, comme un moyen d'éducation et que des producteurs d'obédience gaulliste ou communiste, pour des motifs politiques, préféraient s'intéresser à la Résistance plutôt qu'à la shoah. Ils préféraient mettre en évidence ce qui fortifiait la nation en laissant à l'écart les facteurs de division, comme le rôle de l'État français dans la déportation. Cependant, il ne suffit pas de sérier des facteurs socio-historiques rendant inopportune la parole testimoniale, encore faut-il expliquer comment d'autres lui permettent de « prendre » dans l'univers télévisuel.

Cadrage de la temporalité historique et profane

Dans les années soixante-dix (période antérieure à celle de la néo-télévision), on note un changement. Comme le remarque justement Isabelle Veyrat-Masson (1990), le développement des émissions historiques se fait avec une plus forte présence des historiens de métier dans le média. Sous cet angle, on ne peut faire l'impasse sur un élément capital : la progression et la reconnaissance, en France, de travaux sur la shoah, ou le succès de la réception de travaux étrangers. Le monde de l'histoire et celui de la télévision vont s'imbriquer plus étroitement (e.g. Georges Wellers ou Raul Hilberg sont invités à des émissions, Annette Wieviorka participe à la production de documentaires ou de soirées spéciales). En outre, ces recherches, qui ne sont plus confinées à l'intérieur des frontières des mondes de la recherche et de ceux des militants de la mémoire du judéocide, informent les professionnels des médias qui proposent des émissions sur le judéocide ; elles contribuent à ordonner les interventions des témoins sur des thèmes particuliers correspondant aux préoccupations historiographiques : explications du phénomène, processus d'extermination, connaissance de celle-ci à l'époque, unicité du génocide... En définitive, c'est moins le débat en histoire qui importe, ou plus globalement en sciences sociales, que la manière dont, par sa vulgarisation, il joue dans le rapport au témoignage. De fait, on peut analyser ce dernier comme un discours et une pratique à la frontière de plusieurs mondes – profanes et savants – avec des tensions, des phénomènes de coupure et de couture entre diverses conceptions de ce que serait la bonne forme testimoniale.

De cette approche des cadres à l'enseignement de démarches socio-historiques, il faut retenir qu'elle invite à être particulièrement attentif aux processus de transformation. En effet, elle montre qu'il existe une dynamique des formes de mémoire, des logiques médiatiques, des conceptions historiques qui ont un impact sur les régimes d'apparition des témoignages. En cela, elle est en phase avec certains acquis de l'analyse de cadre « nouvelle manière » qui, par exemple, avec les répertoires de protestation de Charles Tilly (1986), met

l'accent sur la diversité des moyens de mobilisation dans la longue durée. Débouchant sur des périodisations, elle permet encore d'inscrire des productions singulières dans un ensemble plus vaste, qui s'apparente à une strate testimoniale de l'événement et qui les cadre. C'est à ce stade, qu'il convient d'être vigilant pour deux raisons au moins.

Si le cadrage est dynamique, il peut aussi, compte tenu de son ancrage « contextuel », dériver vers des analyse en termes de structures qui réifie, voire empêche de saisir les interactions en situation. Il s'agit là de l'une des difficultés fondamentales de ce mode d'analyse. On peut, dans la lignée des théories de la mobilisation des ressources, estimer qu'on a affaire à des données structurales qui jouent comme des contraintes fixes dans la configuration de l'action. Mais on peut aussi s'intéresser à la manière dont ces données sont transmuées dans et par l'action. Cela est d'autant plus important que les formes testimoniales ne se remplacent pas nécessairement les unes les autres. Ainsi, des témoignages produits pendant la catastrophe (« témoigner d'un monde englouti » pour reprendre une expression d'Annette Wieviorka) peuvent-ils retrouver de la vigueur à l'« ère du témoignage », plus contemporaine. Cette intrication, ou rétroaction, peut poser des problèmes à un certain ordre du témoignage et invite, plus largement, à accorder un statut particulier aux situations où se développent des polémiques.

Cadrage à moyenne portée : polémiques, construction de sens et engagement

Les polémiques sont des moments de cristallisation et de mise en visibilité des enjeux de la production testimoniale, par le biais de « scènes » expertes publiques (Trépos, 2002). J'en ai analysé plusieurs à l'occasion de la sortie de films à grand retentissement (*La liste de Schindler*, *La vie est belle*), de la production de documents plus confidentiels (Les archives de l'histoire audiovisuelle de la Shoah), ou de l'exposition *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d'extermination nazis, 1933-1999* (Walter, 2002, 2003b). Je souhaite revenir sur cette dernière, parce qu'elle permet de mettre l'accent sur un phénomène intéressant. Sans partager complètement les vues de Bruno Latour (1994) qui tend à abolir la frontière entre humain et non-humain dans l'analyse de situations, il faut admettre que les objets peuvent endosser une valeur testimoniale (ce qui est cohérent avec une tendance générale à la patrimonialisation) et qu'ils sont des actants. Pour le signifier platement, les témoignages photographiques ne parlent pas mais sont parlés. J'ai abordé cette discursivité polyphonique dans la perspective de la mise en évidence de cadres interprétatifs dans les médias, en recourant à la sociologie de l'expertise (Trépos, 1996).

L'un des apports de cette sociologie est de fournir une aide à la compréhension des interactions occasionnées par les polémiques. Ces situations correspondent à des moments où l'agencement habituel des choses est perturbé : en l'occurrence, le mode habituel ou réputé juste, du

judéocide. Les experts agissent donc ponctuellement et interviennent grâce à des compétences particulières, dans l'objectif de formuler un jugement ou de proposer une solution, sachant qu'une expertise est susceptible de provoquer une contre-expertise. Assez souvent, les journalistes sollicitent les experts, mais ceux-ci peuvent aussi demander l'accès au médias ou s'exprimer dans des revues scientifiques à diffusion plus restreinte. Passant souvent dans l'espace public par le truchement de la presse, les discours de nature experte résultent de ce que l'on nomme la vulgarisation de textes ou d'œuvres sacré(e)s, qui constituent un langage de vérité, ainsi qu'un répertoire argumentatif pour d'autres protagonistes. Les uns et les autres peuvent se prononcer sur la justesse de l'emploi de tel ou tel outillage conceptuel. Le chercheur doit-il prendre position sur ce point ? La question reste ouverte.

Sur ces bases, je souhaite insister sur deux dimensions éclairant certaines facettes d'opérations de cadrage impliquant des coupures et des coutures disciplinaires ou professionnelles : le conflit interprétatif comme révélateur de matrices discursives (cadrage herméneutique), l'engagement de certains médias dans la polémique (cadrage éditorial). Pour cela, je m'appuie donc sur une partie d'une controverse portant sur quatre photographies prises en 1944, dans ou près du crématoire V de Birkenau, par un *Sonderkommando* (une scène impossible à déterminer, des femmes nues partant pour la chambre à gaz, la crémation de corps dans une fosse).

Cadrage herméneutique

Ces clichés, souvent retouchés ou recadrés, sont présentés pour la première fois en France, dans leur état original, lors de l'exposition *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d'extermination nazis, 1933-1999*, grâce au travail d'un historien de la photographie, Clément Chéroux. Ce qui autorise une analyse en termes de cadrage historiographique (cf. *supra* Fleury-Vilatte, Walter, 2003). Toutefois, on se situe au-delà de l'influence sur l'agenda médiatique : par l'accentuation d'un engagement, la monstration des clichés met aux prises des experts qui polémiquent dans la presse généraliste ou spécialisée à partir de cadres interprétatifs antagonistes, se référant à des orientations disciplinaires différentes et révélant des positionnements emblématiques sur la possibilité, ou l'impossibilité, de la représentation de l'extermination. Je donnerai un exemple mettant en présence Georges Didi-Huberman (2001), historien de l'art et philosophe, qui a contribué au catalogue de l'exposition et l'un de ses contradicteurs, Gérard Wajcman (2001) – psychanalyste – qui s'est exprimé dans la revue *Les Temps Modernes*.

Pour Georges Didi-Huberman, avec une approche à dominante phénoménologique qui n'ignore ni la psychanalyse, ni l'anthropologie, et qui se distingue, voire s'oppose à ce qui est inféré des lectures de *Shoah* et des affirmations de l'auteur du film lors d'affaires touchant à la représentation du judéocide, sur un plan factuel, on dispose d'images photographiques réalisées à partir d'une chambre à gaz, qui montrent ce qui se passe à l'extérieur, avant et après l'entrée dans celle-ci. Parallèlement, sa réflexion repose sur une conception de l'image, selon laquelle « pour savoir il faut s'imaginer » (Didi-

Huberman, 2001 : 219). Cela implique, pour le visiteur de l'exposition, une position spectatorielle en prise avec les thématiques, publicisées depuis plusieurs années, du devoir de mémoire et de la dette. Pour Gérard Wajcman, qui se situe dans le sillage de Claude Lanzmann, en matière de conception de l'acte de témoigner, et qui se réfère aussi à un substrat théorique provenant de l'anthropologie religieuse, le point de départ est empirique : actuellement, on ne dispose d'aucune image d'une chambre à gaz montrant ce qui se passe à l'intérieur, en acte. En outre, il pose une affirmation selon laquelle « il y a de l'irreprésentable. C'est-à-dire : tout le réel n'est pas soluble dans le visible. Ceci n'est pas un fait, c'est une thèse. Elle ne vise pas l'exactitude mais la vérité » (Wajcman, 2001 : 47).

Une part de la polémique porte donc sur l'établissement de faits. Ceux qui concernent les conditions dans lesquelles les quatre photographies ont été réalisées. C'est la lecture de témoignages et d'études (e.g. Langbein, 1994 ; Müller, 1980 ; Wellers, 1981), ainsi que la scrutation des photographies, qui permettent à Georges Didi-Huberman de produire un récit reconstituant l'acte photographique, ce qui historicise les clichés. Il en propose une signification : accorder à cet acte une valeur de résistance et attribuer aux photographies un statut de survivantes. Suivre une partie du parcours du récit dans les médias permet de prendre la mesure de la vulgarisation, validant ou invalidant cette façon de voir. Ce vif affrontement entre experts est fondé sur des reproches croisés, manifestant une coupure radicale dans le rapport au témoignage, fondé sur des conceptions foncièrement différentes de ce dernier et un recours à un discours disciplinaire qui est peut-être d'abord un élément justifiant cette opposition : l'insistance sur l'irreprésentabilité est dénoncée comme une métaphysique bridant la connaissance ; l'insistance positiviste sur les faits est dénoncée comme une porte ouverte à l'imagination et à ses errements.

Cadrage éditorial

Ce sont des arguments « matriciels » que l'on retrouve dans des journaux et qui participent à la réception et la construction du sens par le public des lecteurs et des visiteurs de l'exposition. Là, et c'est un point important, réside une part du lien avec la mobilisation collective, qui excède la prise de parole d'individualités expertes. Par exemple, le récit de l'acte photographique figurera dans nombre d'articles favorables à l'exposition, tant il stimule l'imagination du lecteur et correspond à une strate mémorielle puissante aujourd'hui, celle qui fictionnalise l'histoire, particulièrement dans des films. Mais, dans la polémique, il y va aussi de l'engagement de certains médias dans le rapport à la mémoire de l'événement, à la justesse des formes de celle-ci. Ce qui, comme le montre une analyse de discours, est différent de la seule inscription de cette exposition dans l'agenda médiatique.

Si l'on examine les journaux ayant accordé une grande surface rédactionnelle à l'exposition, dans une logique autre que celle de l'analyse du cadrage par le dispositif (cf. *infra*), en les référant à une étude diachronique, on observe que le cadrage éditorial est différent, entre, d'un côté, *Télérama* qui se montre favorable à des réflexions, à des formes mémorielles renouvelant ce qui

apparaît comme une *doxa* ou une représentation ritualisée et, d'un autre, *Le Monde* qui développe des approches critiques à l'égard de productions qui s'écarteraient de certains canons de la mise en image des camps, dont *Shoah* de Claude Lanzmann qui dirige aussi *Les Temps Modernes*.

Dans *Télérama* (10/01/01), une part importante est faite à la narration des circonstances de réalisation des photographies, sans laisser place au doute sur la localisation du photographe. Empreinte d'une logique de *scoop*, la narration mènera à l'affirmation que ces clichés renouvellent le regard. Il suffit de se reporter au titre du dossier « L'horreur vue de l'intérieur » et à un passage de l'un des articles « Quatre petits contacts photographiques de format carte : voilà aujourd'hui les seules images connues de l'extermination des Juifs dans les chambres à gaz ». Il n'est pas surprenant que cette factualité, établie à renfort de témoins et rendue perceptible par un récit quasi littéraire, n'emporte pas systématiquement l'adhésion. Cela se traduit par une palette de réactions allant de la prudence à la dénonciation.

Dans *Le Monde* (19/01/01), le journaliste Michel Guerrin, spécialiste de la photographie, assortit son commentaire de l'exposition – globalement négatif – de formules prudentes sur l'origine des images. Quant à Claude Lanzmann, dans le même journal (19/01/01), il n'a pas de mots assez durs pour qualifier le discours tenu sur ces clichés. Il récuse, sans argument spécifique, la recherche menée par Clément Chéroux (2001) et l'historien Jean-Claude Pressac (1993). Dans *Les Temps Modernes*, l'argumentation est plus étayée. Avec la logique d'une contre-expertise mobilisant parfois les mêmes témoignages que ceux des défenseurs de l'exposition, Gérard Wajcman s'appuie sur un ouvrage de Georges Wellers (1981) pour juger que la prise de vue à partir de la chambre à gaz n'est qu'une possibilité et que, de toutes les façons, les photographies ne montrent pas ce qui s'y passait. De faits nouveaux, il n'y en a donc pas, d'où la condamnation du propos de Georges Didi-Huberman qui a construit « l'armature du *scoop* » de *Télérama* sur le regard. Il en arrive à regretter le caractère absurde du débat sur la localisation, puisque c'est le problème de la « vérité » que montrerait des photographies, prises ou non dans une chambre à gaz, qui serait fondamental. À l'aune de l'un des langages de vérité au fondement du cadre interprétatif (anthropologie religieuse), la monstration de ces clichés est condamnée. Le salut vient par l'image qui a valeur épiphanique et conduit à une communion avec la Passion des victimes. C'est un avatar du culte contemporain de la sacralisation de l'image, fixe en particulier. Regarder des images originales de la shoah serait donner l'illusion que l'on est face à « des morceaux de la vraie shoah » (Wajcman, 2001 : 56).

De fait, il y a une convergence entre une approche fondée sur la sociologie de l'expertise et du discours expert, et celle de l'analyse de cadre, telle qu'elle est développée par Bastien François et Érik Neveu (1999), David Snow (2001) ou Daniel Cefai (2001), au sens où les mouvements d'action collective sont prioritairement analysés comme des producteurs de significations dans des arènes publiques. En outre, ces auteurs attachent de l'importance aux situations d'épreuves où s'affrontent des principes de justification et de légitimation, avec l'ambition de rallier l'opinion publique à une cause. Ils sont également attentifs aux mécanismes de cadrage et décadrage qui

s'apparentent à ceux de l'expertise et de la contre-expertise, à la circulation d'arguments et de récits typiques d'autant plus efficaces qu'ils correspondent à des modes habituels de penser. Ceci étant, ils pointent un certain nombre de limites à leurs propres travaux, applicables également aux miens, qui me semblent autant de pistes pour mener des recherches sur les processus testimoniaux.

Sur un plan conceptuel, ils attirent l'attention sur la survalorisation d'une approche stratégique, en particulier de la part des leaders ou porte-parole d'une cause. Sur un plan méthodologique, et l'on a signalé les difficultés de cet ordre dès lors que l'on veut mettre en œuvre des approches déjouant les frontières académiques, ils notent une survalorisation des études menées à partir de documents, au détriment d'une approche de nature plutôt ethnographique. En conséquence, il conviendrait notamment de se pencher sur les sens subjectifs et intersubjectifs que les acteurs produisent en situation. Cette démarche serait utile, par exemple, dans les enquêtes qui pourraient être conduites pour connaître les mobiles de l'engagement dans une polémique, les modalités de coopération entre experts et journalistes, la circulation et la transformation des savoirs, les éventuelles fluctuations des « lignes » éditoriales, ou bien encore la réception par le public des expertises médiatisées (Walter, 2002). Plus généralement, l'interaction avec le public constitue un point aveugle. Or, il n'y a pas de témoignage sans un public qui en fait quelque chose. Mais quoi ? Empiriquement, on dispose d'assez peu de réponses. Certes, Renaud Dulong (1998 : 66) rappelle que « le pôle social constitutif du témoignage est la réception : les mécanismes en général tacites par lesquels un auditoire accrédite une narration comme déposition, un énoncé autobiographique comme attestation, un énonciateur comme témoin » et que « une fois reçu, un témoignage est utilisable de mille façons, qu'on peut regrouper selon trois orientations typiques : le répéter, donner un jugement sur ce qu'il raconte, le critiquer » (*ibid.* : 91/92). Pour ma part, j'ai proposé des analyses par le biais de la réception médiatique et médiatisée qui fonctionnerait comme révélateurs de communautés d'interprétation (e.g. Walter, 2002, 2003b) et dont je viens de donner un bref aperçu. Mais la question est loin d'être épuisée. Reste à connaître plus précisément ces mécanismes mettant en jeu une dimension cognitive, ambition qui nécessite des franchissements disciplinaires ou la mise au point de méthodes *ad hoc* qui soient autre chose que la seule critique des sources, nécessaire mais insuffisante. Parmi celles-ci, celle des scénarios met en œuvre une approche participative et projective pour recueillir les « traductions », par les acteurs, des façons de produire et de transmettre des témoignages (Meyer, Walter, 2002), méthodes qui soient autre chose que la seule critique des sources, nécessaire mais insuffisante. Du reste, Muriel Hanot (2002) souligne, dans un travail sur les témoignages télévisuels dans les émissions historiques, que « parce que de façon sémio-pragmatique, le rapport au passé de la trace est plus fort qu'au réel de la preuve, le doute affecte plus régulièrement ces témoignages qui se veulent historiques, surtout dans le chef des historiens, au fait plus que quiconque de la responsabilité qui les lie au passé. Mais comme la télévision est un vecteur et non un faiseur d'Histoire, ce doute renvoie moins à l'incapacité du média d'aborder l'histoire à sa façon, qu'au mécanisme

d'interprétation particulier d'un dispositif médiatique produit au moment de la réception ». Même si l'analyse de la réception ne peut simplement se déduire des seules opérations de cadrage de la production, il est cependant clair qu'elle est, pour partie, tributaire du dispositif mis en place pour produire et donner forme au témoignage.

Cadrage à portée restreinte : le dispositif, de la définition du témoin à l'éthique du témoignage

À plusieurs reprises, mes recherches – fondées sur des études de cas – ont abordé la question de l'impact du dispositif médiatique sur la fabrication de témoignages. La notion de dispositif revêt des acceptions très diverses suivant les disciplines ou les domaines d'investigation. On retiendra celle qui a cours dans les travaux d'inspiration socio-sémiotique (ou sémiopragmatique) – une approche qui, par l'alliage qu'elle présuppose, ambitionne des coutures disciplinaires et l'on en examinera le rendement. De tels travaux sont souvent appliqués à des supports audiovisuels, la télévision en particulier (Lochard, Soulages, 1998). Chacun sait qu'un dispositif est un agencement d'éléments hétérogènes, discursifs et non-discursifs, et que l'une des caractéristiques des analyses – généralement à orientation formaliste – est de faire saillir une dimension stratégique et réticulaire qui assurerait le processus de médiation. Cette démarche de recherche donne du poids aux cadrages situationnels et communicationnels, décomposables en une multitude de paramètres qui s'encastrent et dont l'analyse nécessite un montage de théories et de méthodes quasiment « sous-disciplinaires ». Bien sûr, il n'est pas question de discuter la pertinence de ces paramètres qui, du reste, ne sont pas stabilisés. En tout cas, s'agissant de l'étude de la production des témoignages, cette approche, à la frontière de deux disciplines, me semble féconde pour mettre en évidence certains facteurs déterminants dans la fabrication d'un produit, impliquant une institution et des témoins singuliers.

J'en donnerai une illustration à partir de la collecte de témoignages par la fondation « Les archives de l'histoire audiovisuelle des survivants de la Shoah », antenne française du projet *Survivors of the Shoah Visual History*, initiée par Steven Spielberg (Walter, 2001a). Brièvement, je préciserai que ce projet, dans la foulée du travail des Archives Fortunoff de l'université Yale, consiste à enregistrer en vidéo et à numériser le maximum de témoignages déposés par des survivants du monde entier, soit environ 300 000, selon un protocole très strict, avec des objectifs de productivité pour les équipes d'intervieweurs. Par rapport à l'analyse du cadre, la recherche sur la réalisation de ce projet en France a l'avantage de déplacer partiellement l'angle habituel des investigations. Non seulement parce que le projet comporte une dimension industrielle impliquant une normalisation des témoignages – le dispositif est alors « durci » –, mais surtout parce que je me suis efforcé de comprendre ce qui se passait, en quelque sorte, en amont de la déposition. Ce choix conduit aussi à s'intéresser de près à la composante sociologique, qui est assez souvent le parent pauvre de la démarche socio-sémiotique.

L'examen des procédures utilisées par la fondation amène donc à accorder de l'attention à deux types de cadrage, qui montre à quel point il est vain de tracer une frontière nette entre intérieur et extérieur pour comprendre les logiques de testimonialisation : d'une part, la rationalisation des qualités ou compétences requises par l'interviewé et l'intervieweur (cadrage définitoire) ; d'autre part, l'impact des consignes pour le tournage (cadrage technique et éthique).

Cadrage définitoire

Il est frappant de constater à quel point la notion de témoin est souvent naturalisée dans le discours commun ou scientifique. Or, comme toutes les catégories sociales, il s'agit bien d'une construction (Pollak, Heinrich, 1986), à la frontière des mondes profanes et savants. En l'occurrence, la notion de témoin est explicitée par les promoteurs du projet en référence à ce que l'on appelle *Survivor of the Shoah* aux États-Unis : au-delà des déportés – définition classiquement retenue en France durant des années –, il s'agit de tout individu ayant survécu au dessein nazi (enfants cachés, Juifs résistants ou non...). Cette extension du statut de survivant a des conséquences lorsqu'il s'agit de trouver des témoins, puisque des individus ne se reconnaissent pas dans cette définition. En découle un fonctionnement particulier sur le mode réticulaire : si la fondation diffuse une offre de collaboration par voie de presse, c'est surtout l'enrôlement par le bouche à oreille qui assure le succès de l'entreprise, participant ainsi au développement de l'ère testimoniale.

Il s'ensuit également une modification de la mémoire transmise : des enfants de déportés peuvent transmettre les souvenirs légués par leurs parents, ce qui aboutit à une mémoire de la mémoire ; ou bien encore, des personnes racontent une vie relativement insouciant à la campagne, loin de celle narrée par des rescapés des camps, récit de vie qui finit parfois par être perçu comme un stéréotype. Mais ce n'est pas seulement ce changement de statut des faiseurs d'histoire qui affecte le contenu des témoignages, mais la conception de la mémoire que se fait la fondation. En effet, selon Steven Spielberg, les archives « constitueront un monument à la mémoire du passé, mais aussi une incitation au réexamen constant du présent » (*Le Monde*, 15/03/95). Autrement dit, le dispositif aura à gérer la tension entre deux pôles, bien formalisés par Tzvetan Todorov (1993) : celui de la mémoire littérale (recouvrement de son histoire par le sujet) et celui de la mémoire exemplaire (ouverture de comparaisons et principe d'action pour d'autres situations). Pour ces raisons notamment, les intervieweurs ont une tâche délicate. Cela se traduit par une relative professionnalisation de leur action qui vise à encadrer l'entretien : des volontaires sont recrutés sur la base de compétences (motivations, connaissances sur la shoah, aptitudes à tenir compte de la spécificité de la survivance, à gérer des émotions...) et formés en fonction du projet de la fondation. Ils signent également un contrat – tout comme les témoins – relatif à des questions matérielles.

Mais il est un autre contrat, testimonial celui-ci, qui découle du protocole d'entretien. La rencontre est préparée par un pré-entretien censé assurer la transmission de l'expérience. Et surtout, l'intervieweur doit se conformer à

une trame qui orientera l'entrevue dans la double dimension de la mémoire. Pour la mémoire littérale, il importe de faire émerger un récit inédit, respecter un équilibre quantitatif (20 % pour l'avant-guerre, 60 % pour la guerre, 20 % pour l'après-guerre). En ce qui concerne la mémoire exemplaire, le survivant doit préparer un message qu'il souhaite léguer aux générations à venir ou des objets qu'il veut montrer (photos, lettres...). Grâce à ce type d'investigation sociologique, on évalue donc à quel point la dimension signifiante du témoignage audiovisuel est tributaire d'un façonnage en amont, ce qui module peut-être une conception plus « savante » du témoin, selon laquelle « en certifiant son récit biographiquement, un individu s'engage de façon inaliénable à réitérer – autant de fois qu'il le faudra, en toutes circonstances, face à toute contestation – la même version des faits » (Dulong, 1998 : 165/166).

Cadrage technique et éthique

Évidemment, c'est dans le tournage que l'on retrouve le cadrage, au sens cinématographique, mais le propos consiste, dans ces pages, à le corrélérer au cadrage de nature éthique, tel qu'il ressort du protocole, sans négliger des aspects esthétiques. L'équipe de tournage comporte un intervieweur, un caméraman professionnel et un assistant qui ne réalisent qu'une seule prise. Dans le respect du protocole, ils ont à agir dans le cadre d'une éthique du témoignage qui doit permettre de dire, ou taire, tout moyen ayant permis la survie du témoin, y compris en dehors de la morale ordinaire. Sur le plan analytique, le chercheur est confronté à une difficulté, déjà évoquée : le geste heuristique consistant à favoriser les coutures disciplinaires, ou intra-disciplinaire dans le cas de la socio-sémiotique, conduit à décomposer une situation sur la base de plusieurs paramètres, dont l'étude relève d'approches différentes. Surgit alors le risque d'une balkanisation des faits et des théories afférentes. C'est pourquoi, avec une démarche accordant du crédit à l'observation et à la description, il importe d'abord de mettre en relief les divers paramètres, mais surtout les liens qui les unissent.

De façon radicale, le témoignage audiovisuel est un cadre qui inclut et exclut de l'espace, du corporel, des paroles, du temps. De l'espace, parce que l'enregistrement a lieu chez le survivant et jamais sur les lieux de vie pendant la guerre. La caméra ne doit pas s'attarder sur ce lieu qui n'est pas l'objet d'une mise en scène, puisque l'essentiel consiste à filmer le visage du témoin. La présence de l'intervieweur est limitée au cadrage énonciatif (lieu, date, identité du témoin), puis il est hors champ à côté de la caméra. En effet, l'objectif est de rechercher le contact visuel entre les deux protagonistes, afin de favoriser une intimité avec les futurs spectateurs. Cette forte présence du témoin contraste avec l'absence des disparus, ce qui est une manière de rendre sensible ce qui n'est pas filmable (l'assassinat de masse). Elle rend aussi visible l'émotion qui peut se dégager à certains moments. Une fois de plus, le protocole régissant le dispositif encadre la parole avec, en l'occurrence, une dominante éthique. Ainsi, l'intervieweur ne peut-il que se taire ou pleurer. Ce n'est pas à lui d'être réconforté, pas plus qu'il ne doit réconforter verbalement le témoin. Sa parole est, elle aussi, encadrée. Ceci est capital dans

le rapport à la précision et à la vérité historique. Il peut poser des questions ponctuelles, dites de vérification, mais en aucun cas mettre le témoin en difficulté (e.g. un intervieweur savait que son interlocuteur dissimulait le fait qu'il était *Kapo*). Comme je l'ai mentionné, tout ceci se dit dans une unité temporelle, sans retrait ni ajout.

L'ensemble est construit pour provoquer la compassion à l'égard du visage parlant et, dans une certaine mesure, nivelle les témoignages. En outre, le témoignage ne se discute guère : il est avant tout une relation cadrée (institutionnellement) et privée (un individu) entre l'expérience de la shoah et l'actualité de la parole. L'intervieweur est plus un témoin du témoin qu'un enquêteur, journaliste ou historien ; il cherche à maintenir l'adéquation entre l'être et l'apparence. Ce cadrage ne facilite donc pas l'interprétation sociale du discours tenu. Avec un dispositif de cette nature, on en apprend certainement plus sur la survivance que sur la shoah elle-même, en particulier quand chaque témoignage prend place dans une collection. Ce qui ramène à la question du choix des cadres interprétatifs, abordée *supra* à propos de l'exposition photographique.

Plus globalement, l'analyse de ces aspects du cadrage par le dispositif présente l'avantage de mettre en évidence les modes de fabrication et de façonnage d'un produit testimonial en montrant les interrelations constantes entre les composantes collectives et individuelles. Leur observation permet de mettre au jour des règles ou des régularités, de natures diverses, qui participent aux processus d'émergence, d'intelligibilité et de réception des témoignages. En cela, la prise en compte de ces éléments s'inscrit dans l'une des avancées de l'analyse de cadre qui est de replacer ceux-ci dans une arène publique mettant en jeu des cadres particuliers, des dispositifs spécifiques, des réseaux *ad hoc* et des situations d'épreuves singulières. Sous cet angle, on dispose de moyens pour penser la stabilisation – toujours provisoire – de formes testimoniales qui peuvent être en convergence ou en concurrence avec d'autres. Pour autant, analytiquement, certains écueils semblent devoir être évités.

D'abord, et je le dis volontiers du fait que j'ai exemplifié mon propos sur la base d'un dispositif « durci », les cadrages en œuvre dans ces situations n'ont pas toujours une visée aussi stratégique, ce qui rejoint l'une des modulations critiques relevées plus haut à propos de la théorie de la mobilisation des ressources. Dans un certain nombre de cas, les cadrages par les dispositifs sont le fruit de routines professionnelles (e.g. celles des journalistes). Néanmoins, quelle que soit la situation, les interactions sont présentes. Afin d'en prendre la mesure – et je m'inspirerai de l'une des auto-critiques des tenants de l'analyse de cadre –, méthodologiquement, il y a nécessité de ne pas s'appuyer sur l'analyse des seuls produits finis, mais aussi sur celles des interactions, à toutes les phases de la production. Pour la compréhension des processus, ce qui est « invisible » a autant d'importance que ce qui reste dans l'ombre. Une frontière de plus à franchir, ce qui ne rend que plus impérieuse la coalescence des dimensions sociologiques et sémiotiques, tout en accentuant – pratiquement – une réelle prise en compte de la part de l'ombre dans les recherches menées à l'enseigne de la socio-sémiotique. Ensuite, si l'on s'accorde à reconnaître aux dispositifs un caractère complexe,

en raison de la multiplicité des cadres qui y interviennent, le listage de ceux-ci ne saurait suffire. Dans la logique d'une approche interactionniste, il importe de comprendre la grammaire qui organise leur imbrication.

Conclusion

On l'aura compris, la réflexion à partir du concept de cadrage et ses multiples acceptions ou déclinaisons est susceptible d'être productif moins pour formaliser des types de témoignages, que pour sérier les éléments d'un programme de recherche permettant de cerner le travail de constitution d'une cause, de production de témoignages, de construction et de socialisation de significations attribuables aux documents testimoniaux, d'argumentation des mobiles d'accord et de désaccord sur des formes. L'ensemble devant servir, à terme, à proposer une économie de la médiatisation des témoignages historiques. Ceux relatifs à la shoah, mais aussi à d'autres événements, dans une logique comparatiste qui ne soit pas normative (Coquio, 1999).

Cependant, il va de soi que, issus d'une réflexion en cours, les éléments présentés dans cet article n'ont qu'une valeur indicative. Ainsi, le découpage est-il heuristique et le choix des catégories de cadrage, de même que leur nombre, appellent-ils révision ou complément. Qui plus est, tout en ayant esquissé des modalités d'articulation des différents cadres, leur grammaire – déjouant manifestement les frontières disciplinaires – reste à explorer, comme je viens de le souligner, sans être pour autant systématisée. En ce dernier cas, on retomberait dans l'ornière de théorisations structurales qui rendent plus difficile l'analyse des agencements testimoniaux, variant dans le temps ou selon les événements dont il est question. Il est vrai qu'il s'agit d'un risque dès lors que l'on s'essaie à une montée en généralité. À quelles conditions serait-elle néanmoins possible ?

Notamment, en tirant profit de la plasticité offerte par la posture interdisciplinaire. Ceci revient à approfondir l'usage du recours à plusieurs approches qui privilégient, chacune, un type d'analyse à partir d'une entrée, autrement dit sans prétendre à l'exhaustivité, loin s'en faut : l'histoire et le contexte, la sociologie et la situation, la socio-sémiotique et le dispositif. Mais il faut prendre garde au réductionnisme, au demeurant induit par ma présentation : tant l'émergence du témoignage que son fonctionnement social ne peuvent être appréhendés selon une logique d'entonnoir. Ce serait le meilleur moyen de ne pas saisir les interactions. Toutefois, il paraît illusoire de faire disparaître ces niveaux et d'unifier les outillages disciplinaires, mais je pense que l'analyse à partir du cadrage offre une solution. Il peut jouer le rôle d'opérateur d'intégration des différentes perspectives, dont on ne pourrait se passer pour, en s'inspirant de Norbert Elias (1981), comprendre ce qui se joue dans des configurations testimoniales, là où comme le souligne Catherine Coquio (1999 : 58) « le discours du témoin, axé sur la saisie d'une "vérité" de l'inhumain et de l'humain, oblige à perturber les jeux de rôles disciplinaires et à retracer les frontières entre connaître, comprendre, juger,

penser ». Par là même, le chercheur contribuerait au recadrage de débats, parfois paralysants – quand il est question de témoignage – comme celui qui oppose l’histoire et la mémoire, l’individuel et le collectif, le texte et le contexte. Il pourrait, peut-être, apporter un éclairage sur la façon dont, par le témoignage, le passé – abolissant des frontières mémorielles échafaudées par oubli ou refoulement – fait sens ou non dans le présent.

Références

- Bédarida F., 2001, « Le temps présent et l’historiographie contemporaine », *Vingtième siècle. Revue d’histoire*, 69, janv.-mars, pp. 153-160.
- Brown R., 1989, *Clefs pour une poétique de la sociologie*, trad. de l’américain par R. Clignet, Arles, Éd. Actes Sud.
- Casetti F., Odin R., 1990, « De la paléo- à la néo-télévision. Approche sémiopragmatique », *Communications*, 51, « Télévisions mutations », pp. 9-26.
- Cefai D., 2001, « Les cadres de l’action collective. Définitions et problèmes », pp. 51-98, in : D. Cefai, D. Trom, dirs, *Les formes de l’action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, Éd. de l’EHESS.
- Cefai D., Trom D., 2001, dirs, *Les formes de l’action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, Éd. de l’EHESS.
- Chéroux C., dir., 2001, *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d’extermination nazis (1933-1999)*, Paris, Marval.
- Cohen M., 2000, « Les Juifs de France. Modernité et identité », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, 66, avr.-juin, pp. 91-106.
- Coquio C., 1999, « Du malentendu », pp. 17-86, in : C. Coquio, dir., *Parler des camps, penser les génocides*, Paris, Albin Michel.
- Didi-Huberman G., 2001, « Images malgré tout », pp. 219-241, in : Chéroux C., dir., *Mémoire des camps. Photographies des camps de concentration et d’extermination nazis (1933-1999)*, Paris, Marval.
- Dulong R., 1998, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l’attestation personnelle*, Paris, Éd. de l’EHESS.
- Elias, N., 1981, *Qu’est-ce que la sociologie ?*, trad. de l’allemand par Y. Hoffmann, Aix-en-Provence, Pandora.
- Fleury-Vilatte B., Walter J., 2003, à paraître, « Secrets, témoignages et photographies : le crématoire d’Auschwitz, un torturé en Algérie », in : T. Wuillème, dir., *Autour des secrets*, Paris, Éd. L’Harmattan.
- François B., Neveu É., dirs, 1999, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Goffman E., 1991, *Les cadres de l’expérience*, trad. de l’anglais par I. Joseph, M. Dartevelle, P. Joseph, Paris, Éd. de Minuit.
- Halbwachs M., 1925, *Les cadres sociaux de la mémoire*, postface de G. Namer, Paris, Albin Michel, 1994.
- Hanot M., 2002, « Le témoignage télévisuel : de l’administration de la preuve au principe d’affirmation d’une trace historique », *Cédérom des actes du 23^e Congrès mondial AIECS/IAMCR/AIERI*, « Communication interculturelle », Barcelone, 21-26 juil.

- Lalieu O., 2001, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 69, janv.-mars, pp. 83-94.
- Langbein H., 1994, *Hommes et femmes à Auschwitz*, trad. de l'allemand par D. Meunier, Paris, UGE.
- Latour B., 1994, « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'inter-objectivité », *Sociologie du travail*, XXXIX-4, pp. 587-607.
- Lochard G., Soulagès J.-C., 1998, *La communication télévisuelle*, Paris, A. Colin.
- Mehl D., 1996, *La télévision de l'intimité*, Paris, Éd. du Seuil.
- Meyer V., Walter J., 2002, à paraître, « Jeunesse et transmission mémorielle. Le cas des batailles sur les hauteurs de Spicheren », *Actes du colloque « Universitäten in europäischen Grenzräumen / Universités et frontières en Europe »*, Saarbrücken, 20-22 nov.
- Müller P., 1980, *Trois ans dans une chambre à gaz d'Auschwitz*, trad. de l'allemand par P. Desolneux, Paris, Éd. Pygmalion.
- Pedon É., Walter J., 2001, « De la découverte de photographies à l'esthétisation du témoignage. *Chronique couleur du ghetto de Lodz* », *Cahier International. Études sur le témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis/International Journal. Studies on the audio-visual testimony of victims of the Nazi crimes and genocides*, 6, Bruxelles, Éd. du Centre d'Études et de Documentation - Fondation Auschwitz, mars, p. 7-17.
- Pollak M., Heinich N., 1986, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, pp. 3-29.
- Pressac J.-C., 1993, *Les crématoires d'Auschwitz. La machinerie du meurtre de masse*, Paris, CNRS Éd.
- Ricoeur P., 2000, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éd. du Seuil.
- Rioux J.-P., 2002, « Devoir de mémoire, devoir d'intelligence », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 73, janv.-mars, p. 157-167.
- Rouquette S., 2001, *L'impopulaire télévision populaire. Logiques sociales, professionnelles et normatives des palabres télévisées (1958-2000)*, Paris, Ed. L'Harmattan.
- Sciences de la société*, 1996, « Territoires transfrontaliers. Discontinuité et cohésion », 37.
- Snow D., 2001, « Analyse de cadres et mouvements sociaux », pp. 27-50, in : D. Cefaï, D. Trom, dirs, *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, Éd. de l'EHESS.
- Thanassekos Y., 2002, « Étude de la mémoire et engagement militant », *Questions de communication*, 2, pp. 129-136.
- Tilly C., *La France conteste de 1600 à nos jours*, trad. de l'anglais par É. Diacon, Paris, Fayard.
- Todorov T., 1993, « La mémoire et ses abus », *Esprit*, 193, juil., pp. 34-44.
- Trépos J.-Y., 1996, *Sociologie de l'expertise*, Paris, Presses Universitaires de France.
- 2002, « L'expertise comme équipement politique de la société civile », *Questions de communication*, 2, « Situations d'expertise », pp. 7-18.
- Veyrat-Masson I., 1990, « Entre mémoire et histoire. La Seconde Guerre mondiale à la télévision », *Hermès*, 8-9, pp. 151-169.

- Wajcman G., 2001, « De la croyance photographique », *Les Temps Modernes*, 613, mars-avr.-mai, pp. 47-83.
- Walter J., 1998a, « La liste de Schindler au miroir de la presse », *Mots. Les langages du politique* « La Shoah : silence... et voix », 56, sept., pp. 69-88.
- 1998b, « Dispositifs télévisuels et identités médiatiques des survivants. Vie et mort dans les camps nazis », *Cahier International. Études sur le témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis/International Journal. Studies on the audio-visual testimony of victims of the Nazi crimes and genocides*, 1, Bruxelles, Éd. du Centre d'Études et de Documentation - Fondation Auschwitz, juin, pp. 153-170.
- 1999a, « Pour une périodisation des témoignages de survivants à la télévision », *Cahier International. Études sur le témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis/International Journal. Studies on the audio-visual testimony of victims of the Nazi crimes and genocides*, 3, Bruxelles, Éd. du Centre d'Études et de Documentation - Fondation Auschwitz, juin, pp. 91-102.
- 1999b, « Les Histoires du Ghetto de Varsovie. Archives historiques, mise en mémoire et dispositifs virtuels », *Cahier International. Études sur le témoignage audiovisuel des victimes des crimes et génocides nazis / International Journal. Studies on the audio-visual testimony of victims of the Nazi crimes and genocides*, 4, Bruxelles, Éd. du Centre d'Études et de Documentation - Fondation Auschwitz, déc., pp. 15-30.
- 2001a, « Les Archives de l'histoire audiovisuelle des survivants de la Shoah. Entre institution et industrie, une mémoire mosaïque en devenir », pp. 187-200, in : J.-P. Bertin-Maghit, B. Fleury-Vilatte, dirs, *Les institutions de l'image*, Paris, Éd. de l'EHESS.
- 2001b, « Rire de tout ? Réactions à *La vie est belle* dans la presse juive », *Hermès* « Dérision-Contestation », 29, pp. 133-143.
- 2002, « "Mémoire des camps" : une exposition photographique exposée », pp. 367-383, in : I. Dragan, dir., *Redéfinition des territoires de la communication*, Bucarest, Tritonic.
- 2003a, à paraître, « Les enjeux des interprétations médiatiques et médiatisées de *La vie est belle* », in : B. Fleury-Vilatte, dir., *Récit médiatique et histoire*, Paris, Éd. L'Harmattan/INA.
- 2003b, à paraître, « Un témoignage photographique sur la shoah et son double : des violences en retour ? », in : P. Lardellier, dir., *Violences médiatiques. Contenus, dispositifs, effets*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Weill N., Wieviorka A., 1994, « La construction de la mémoire de la Shoah : les cas français et israélien », *Les Cahiers de la Shoah*, 1, pp. 163-191.
- Wellers G., 1981, *Les chambres à gaz ont existé. Des documents, des témoignages, des chiffres*, Paris, Gallimard.
- Wieviorka A., 1998, *L'ère du témoin*, Paris, Plon.